

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 21 octobre 2021

Ecole Marc Chagall Mâcon

Etaient présents :

- Mmes Bach, Torres, Fernando, M. Leroux, Flirden et Scheppler, enseignants
- Mmes Badel, Nangis, Martin Dejob, Léonard, Djabiri, représentantes des parents d'élèves.
- M. Bonot, DDEN

Etaient excusés :

- M. François, IEN de circonscription
- Mme Falème-Joly, représentante des parents d'élèves
- M. Peterlin-Malherbe, représentante de la ville de Mâcon

1/ Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :

Nombre d'inscrits	227
Nombre de votants	114
Taux de participation	50,22 %

Sont élues :

- Mme Nangis Vanessa, CP
- Mme Badel Chrystèle, CE1
- Mme Djabiri Chamsia, CE2
- Mme Falème-Joly Charlène, CM1
- Mme Carrette Aurélie, CM1-CM2
- Mme Brunet Léonard Caroline, CM2
- Mme Martin Dejob Sonia, Suppléante

2/ Bilan de rentrée :

138 élèves fréquentent l'établissement répartis comme suit :

- CP, M. Flirden, 26 élèves
- CE1, M. Leroux, 25 élèves
- CE2, Mme Bach, 25 élèves
- CM1, Mme Fernando, 20 élèves
- CM1-CM2, M.Scheppler et M. Jacquart (lundi), 20 élèves
- CM2, Mme Torres, 21 élèves

L'équipe enseignante déplore des effectifs chargés en CP malgré les demandes d'une meilleure répartition.

Depuis le 4 octobre, le protocole sanitaire a été allégé et permet aux élèves de retirer le masque dans toute l'école. Les enseignants peuvent le retirer à l'extérieur.

3/ Bilan coopérative scolaire :

La coopérative scolaire affiche un solde positif de 6 593 €. La participation des familles s'élève à 1 831€ cette année. Les enseignants tiennent à remercier les parents d'élèves pour cette investissement qui permet de planifier les différents projets en toute sérénité.

4/ Informations de sécurité :

Un premier exercice évacuation incendie a été organisé le lundi 27 septembre. Aucune anomalie n'a été relevée.

Un exercice *attentat-intrusion* sera organisé en deuxième période, le

5/ Projets des différentes classes :

Les classes de CP et CE2 vont à la piscine tous les mardis jusqu'au 16 novembre inclus.

La classe de CM1 se rend à l'équitation au centre équestre de Chaintré les mêmes jours jusqu'à la même date.

La classe de CE1 participe au cycle athlétisme à Champlevert les jeudis jusqu'au 18 novembre.

Les classes de CM1-CM2 et CM2 profitent d'une découverte de l'aviron les mêmes jours jusqu'à la même date.

Les photos individuelles ont été effectuées le mardi 19 octobre et seront proposées aux parents en cours de deuxième période.

Les classes de CE1, CE2 et CM2 se rendront au cinéma trois fois dans l'année dans le cadre de l'activité Ecole et Cinéma.

M. Flirden et Mme Torres se rendront également à la Cave à Musique afin d'assister aux spectacles différés l'année dernière en raison de la crise sanitaire.

La classe de CP se rendra au musée des Ursulines et la classe de CM1/CM2 est inscrite à un projet archéologique ayant pour thème les Carolingiens. Ce projet conduira les élèves du musée des Ursulines aux archives départementales en passant par l'école municipale d'arts plastiques. Un colloque prévu le 17 juin clôturera le projet.

6/ Questions diverses :

Les travaux de la cour vont débiter au cours de cette année scolaire. Le projet final sera présenté prochainement aux enseignants par la mairie de Mâcon.

Le conseil d'école réitère sa demande d'installer des toilettes au premier étage de l'école afin de sécuriser les passages aux toilettes des élèves lors des heures de classe.

Des rideaux ont été installés comme demandé lors des derniers conseils d'école. Les enseignants remercient la municipalité.

Les enseignants réitèrent leur demande d'avoir accès à des places de parking à proximité immédiate de l'école.

Le site internet de l'école est mis à jour régulièrement par des élèves durant les heures d'APC et est consultable via le lien ci-dessous :

[Ecole élémentaire Marc Chagall – MACON \(ac-dijon.fr\)](http://Ecole%20%C3%A9l%C3%A9mentaire%20Marc%20Chagall%20-%20MACON%20(ac-dijon.fr))

Un nouvel Espace Numérique de Travail (ENT), financé par la mairie de Mâcon, permettra un nouveau moyen de communication entre l'école et les parents d'élèves. Les enseignants qui le souhaitent pourront donc désormais utiliser cet outil. Des informations

complémentaires vous seront transmises (notamment les identifiants de connexion) dans les meilleurs délais.

Certains parents font remonter la question de la responsabilité en cas de non-présence des parents à la sortie de l'école.

M. Scheppler rappelle que les enseignants sont responsables des enfants jusqu'à la porte de l'établissement et que passé ce lieu, la responsabilité incombe entièrement aux parents (sauf si l'enfant est inscrit à la garderie ou aux activités périscolaires). La décision des enseignants d'attendre les parents afin de passer le relais est une initiative personnelle qui ne saurait se substituer aux responsabilités parentales. Tout enfant fréquentant l'école élémentaire est donc autorisé à quitter l'école sans qu'un enseignant ne puisse être tenu comme responsable de tout événement entre l'école et son domicile.

Des parents s'inquiètent du phénomène Squid Game qui touche certains enfants de l'école.

Les enseignants sont informés du caractère violent de cette série et sont vigilants quant aux jeux de cour qui pourraient s'apparenter à une référence à cette série. Le Conseil d'Ecole tient à rappeler que les parents sont responsables du contenu audiovisuel qu'ils proposent à leurs enfants et rappelle l'importance de respecter la signalétique jeunesse mise en place par le CSA.